



Relevé des décisions du Conseil Municipal

Séance du lundi, 26 février 2018

Sous la présidence de M. Christophe FRIEDRICH, Maire

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal adopte le compte administratif de l'exercice 2017 comme suit.

FONCTIONNEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES	1.557.710,00 €	1.179.525,54 €
RECETTES	1.557.710,00 €	1.778.810,26 €
<i>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLOTURE</i>		+ 599.284,72 €
INVESTISSEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES	5.246.112,94 €	3.654.353,06 €
RECETTES	5.246.112,94 €	4.751.187,99 €
<i>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT DE CLOTURE</i>		+ 1.096.834,93 €
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE		+ 1.696.119,65 €

- **DECIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement s'élevant à 599.284,72 € au compte de réserves de l'investissement.

COMPTE DE GESTION 2017 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal approuve le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2017, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la commune pour le même exercice.

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition en vigueur pour l'année 2018.

BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal décide d'approuver et d'arrêter le budget primitif 2018 de la commune à la somme de 4.217.361,41 €, soit à :

- FONCTIONNEMENT : 1.360.810,00 €
- INVESTISSEMENT : 2.856.551,41 €

CONTRAT DE RURALITE : DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal approuve de déposer une demande de subvention pour les travaux d'aménagement d'un espace VTT à côté de la nouvelle salle sportive « Espace du Vallon ».

CONTRAT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET HUMAIN DU TERRITOIRE D'ACTION SUD

Le conseil municipal décide :

- d'approuver le Contrat Départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud pour la période 2018-2021, tel que joint en annexe, dont les éléments essentiels sont les suivants :
 - les enjeux prioritaires du territoire d'action Sud ;
 - les modalités de la gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le Département du Bas-Rhin ;
 - les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires partagés.
- d'autoriser monsieur le Maire à signer la convention correspondante
- de charger monsieur le Maire de mettre en œuvre la présente délibération

REGLEMENT D'UTILISATION DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE A DOMINANTE SPORTIVE „ESPACE DU VALLON“

Le conseil municipal adopte le règlement d'utilisation de la salle socioculturelle à dominante sportive « Espace du Vallon » et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

FIXATION DES TARIFS DES PRODUITS DOMANIAUX

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs de location de la salle socioculturelle à dominante sportive « Espace du Vallon » comme suit à compter du 1^{er} mars 2018 :

1/ Associations Griesheim (pour les pratiques liées à leur objet social)		
	<i>Grande salle</i>	
Entrainement sportif, entrainement, cours...	13 € / heure	Plafond de 8 000 € par an
Match officiel (basket à ce jour)	Gratuit	
	<i>Petite salle</i>	
Entrainement sportif, entrainement, cours...	10 € / heure	
Bip salle		50 € par bip

2/ Location salles

	Griesheim (résidents et associations)	Extérieur et entreprises
Location grande salle (bar gratuit si disponible)	350 €/24h	800 €/24h
Location petite salle + bar	200 €/24h	450 €/24h
Location petite salle (format réunion sans bar)	25€/h	/
Cuisine	150 €	300 €
Vaisselle	60€/armoire de 60 personnes	60€/armoire de 60 personnes
Régie:		
lumière	150 €	300 €
son	150 €	300 €
video-projecteur + écran	150 €	300 €
scène	250 €	500 €
caution	500 €	500 €
Caution pour grande salle (payée par un Griesheimois)	2 000 €	2 000 €
Caution pour petite salle (payée par un Griesheimois)	1 000 €	1 000 €
Caution pour bip	50 €	50 €

- de ne pas modifier les autres tarifs en vigueur

CONSTRUCTION D'UNE SALLE SOCIOCULTURELLE A DOMINANTE SPORTIVE – AVENANT

Le conseil municipal valide l'avenant suivant :

- pour le lot 11 Parquets – sols souples – sols cirés, attribué à l'entreprise Singer, l'avenant d'un montant négatif de – 1 280,00 € HT

DIVERS

Informations concernant :

- Select'om : poubelles nouvelle salle
- réunion plénière le lundi 19 mars 2018
- nid de cigognes
- journée citoyenne



Le Maire,
Christophe FRIEDRICH